

COMITÉ DE QUARTIER

Salle comble pour la 1^{ère} réunion des comités de quartiers ce vendredi 10 octobre. Les habitants du centre bourg étaient invités à venir à la rencontre des élus en vue d'échanger sur des questions d'ordre général essentielles pour la vie du village et de nos quartiers :

- Accessibilité du village, sens de circulation, stationnement, sécurité, lutte contre les incivilités, propreté, éclairage public.

Le maire, Jean Paul AULAGNIER, rappelait d'abord la situation de Saint Ferréol, village attirant une population jeune, bénéficiant de la présence de services et de commerces et proches du tissu urbain. Le revenu fiscal élevé par habitant ne faisant pas la richesse d'une commune ne disposant ni de foncier ni d'entreprises, il est nécessaire de réaliser des économies. (Électricité, chauffage), de continuer à se battre afin d'obtenir que l'attribution de compensation négative calculée au moment de la création de la Communauté de communes soit effacée au plus vite. Nous sommes en effet la seule commune à reverser (25000€) à la communauté de communes en raison de charges transférées en 2002 de façon un peu hâtive là où les 6 autres communes perçoivent entre 970.000€ et 19000€.

Il indiquait que les projets, pourtant ne manquaient pas :

- Le gymnase est vieillissant, il faudra prévoir a minima la réfection de l'étanchéité.
 - Le réaménagement de l'appartement de fonction de l'école publique laissé sans entretien ni travaux depuis longtemps. Création d'une salle de classe ou d'une bibliothèque.
 - La recherche de foncier en vue des créations éventuelles de nouvelle école (vétusté de l'école et capacité limitée) et/ou de résidence de personnes âgées, nous a amenés à nous intéresser à l'achat du restaurant « Le Saintfé ». Dans un premier temps, avec des locaux et des installations en parfait état, la location de la grande salle pourrait ajouter un revenu supplémentaire et compléter la location de la salle Catherine Courbon. Une offre a été faite à l'actuel propriétaire, disposé à céder l'affaire à la commune plus qu'à tout autre demandeur, un dossier constitué en vue d'obtenir l'avis du service des « Domaines » de même que les services du Trésor questionné sur la faisabilité de l'affaire.
 - Aide à la création d'un pôle médical sur le terrain face au rond-point, à l'entrée du village. Il s'agit d'une opération privée, la municipalité étant dans son rôle de facilitateur.
 - Des travaux ont déjà été réalisés : chauffage salle Catherine Courbon, école, robinets thermostatiques, barrières autour des terrains de sport, fleurissement du village....
- Proposition de désignations de référents pour le centre bourg :
 - **Virginie D'AURIA, Gaby RONZE, Lucien MOUTON, Patrice KUBICKI, M. SATRE, Jean CAMIER**

- Questions abordées :

- 1- Le stationnement, la circulation :
Gros problèmes devant les écoles et en centre bourg
Solutions évoquées :
-Zone bleue devant l'Eglise, avant amendes par M. le maire
-Autocollant interdiction de stationner apposé sur vitres
-Eventuelles places de stationnement réservées aux randonneurs qui se rejoignent au bourg le mardi.
-Information renouvelée auprès des parents de l'école privée qu'il faut stationner sur le parking derrière l'Eglise.
-« Haricot » de l'école publique : plot en vue d'éviter le stationnement intempestif.
-Création d'une place « handicapée » au pied du bâtiment cabinet médical.
-Dépose minute parking devant église ?? supprimer tout stationnement sur cette place ??.
-Mise en place d'un sens unique de circulation.
-Schéma général de circulation à étudier.
Rappel : l'étude de l'enlèvement du « cédez le passage » rue d'auvergne, le rond- point de l'école et la dangerosité de l'espace ramassage scolaire route de St Didier à Auroure sont à l'étude des services techniques du Conseil Général .Par ailleurs, remarque concernant le sens interdit du chemin du cimetière parfaitement recevable et suite sera donnée en vue de satisfaire un passage sur une cinquantaine de mètres.
- 2- La sécurité :
Beaucoup de problèmes rencontrés suite à une vitesse excessive.
Solutions évoquées :
- **Création de de dos d'ânes (plateaux) pour ralentir la vitesse route de Firminy.**
- **Mise en place dd ralentisseurs (avant chicanes rue Denis Peyrard).**
- 3- Incivilités :
Voitures vandalisées sur parking petite chapelle, « courses de vitesse » qui ont lieu dans la commune (rond- point entre 18h30 et 22h), déjections canines.
Solutions évoquées :
- **Mise en place renforcée de vidéo surveillance (petite chapelle, gymnase).**
- **Plus grande présence de la gendarmerie.**
- **Mise en place de distributeurs de gants si les panneaux ne suffisent pas pour lutter contre les déjections canines.**
- 4- Eclairage public :
Mesure explicitée par le Maire (programme électoral, réunion publique, courrier individuel) et bien compris dans l'ensemble par les habitants soucieux eux aussi à contribuer aux économies à réaliser.
Remarques et suggestions :
- **Rue Denis Peyrard : prévoir déplacement passage clouté sous lampadaire éclairé.**
- **Impasse du calvaire : allumer le lampadaire du milieu au lieu du 1^{er}.**
- **Lotissement la plaine : 1 lampadaire sur 5 éclairé : à revoir.**
- **Four à pain : peut-on éteindre la lumière au sol : rassemblement de jeunes le soir et nuisances sonores.**

- **Demande d'extinction du village entre 23h30 et 5 h du matin en vue de maintenir une uniformité** (il est précisé que le Syndicat d'électrification doit donner une réponse suite au devis fourni pour une commande d'horloges astronomiques).
- **Pourrait-on envisager de remplacer les ampoules actuelles par des LED ?**
- **Coupure automatique d'électricité dans les bâtiments publics.**
- **Question soumise par M. le Maire à l'assistance : doit-on éteindre complètement le centre bourg ??**

5- Questions diverses :

- **Recyclage : manque de containers jaunes.**
- **Demander au SICTOM un ramassage plus fréquent.**
A ce propos mention est faite par JP AULAGNIER de la visite effectuée jeudi 9 octobre avec deux employés du SICTOM en vue de supprimer le plus possible l'enlèvement « individuel » des poubelles et de recenser les quartiers dans lesquels le nombre des containers et de ramassage n'est pas suffisant.
- **Question sur le changement de canalisations rue de l'Ouest** (il est prévu mais la date des travaux n'est pas connue).
- **Réhabilitation du parvis de l'église avec suppression des places de stationnement.**
- **Question sur la réouverture éventuelle du plan local d'Urbanisme afin de limiter les constructions. La révision du PLU assez récente a entraîné des classements de terrains non constructibles en constructibles et il est difficile de revenir sur de telles mesures.**

La réunion, très constructive, au cours de laquelle aucun problème personnel n'a été évoqué par la soixantaine de personnes présentes s'est achevée à 22h15 avec le verre de l'amitié.